RCS : PAU
Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00460
Numéro SIREN : 491 818 472
Nom ou dénomination : ANTENE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2017 sous le numéro de dépôt 2481

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

APPLICATION DES NOUVELLES
TECHNIQUES DU NETTOYAGE
avenue Joliot-curie
Zone Induspal BP 12
64140 Lons

V/REF :
N/REF : 85 B 211 / 2017-B-2480

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 17/05/2017,

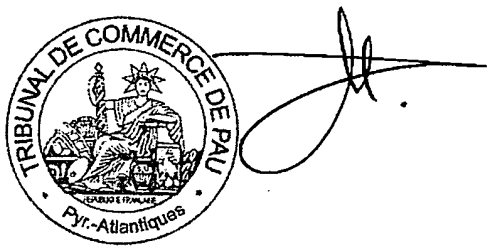
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

APPLICATION DES NOUVELLES TECHNIQUES DU NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
avenue Joliot-curie
Zone Induspal BP 12
64140 Lons

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2480 le 24/05/2017
R.C.S. PAU 333 267 367 (85 B 211)

Fait à PAU le 24/05/2017,
LA GREFFIERE,



30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

BILAN - ACTIF

	Valeurs Brutes	*Amortissements Provisions*	*Valeurs Nettes au 30/09/2016*	*Valeurs Nettes au 31/12/2015*
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'etablissement				
Frais de recherche et developpement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations,materiel et outil.indust.	598	53	544	
Autres immobilisations corporelles	1 580	494	1 086	936
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations (évaluées méth. mise éq.)				
Autres participations (2)				
Créances rattachées à des particip.(2)				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
ACTIF IMMOBILISE (II)	**2 178**	**547**	**1 631**	**936**
STOCKS				
Matières premières,approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur com.	199		199	599
CREANCES				
Clients et comptes rattachés (3)	7 778	1 760	6 018	5 279
Autres créances (3)	3 689		3 689	2 307
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	51 162		51 162	63 337
Charges constatées d'avance (3)	1 392		1 392	1 303
ACTIF CIRCULANT (III)	**64 220**	**1 760**	**62 460**	**72 825**
Charges à répartir (III)				
Primes de remboursement (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	**66 397**	**2 307**	**64 090**	**73 761**

(1) dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immobilisations financières nettes		(3) part à plus d'un an	

immobilisations:		stocks:		créances:	

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

BILAN - PASSIF

	Valeurs au 30/09/2016	*Valeurs au 31/12/2015*
Capital social ou individuel (1)	3 750	7 500
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...		
Ecarts de réévaluation (2)		
Réserve légale (3)	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves règlementées (3)		
Autres réserves	38 777	36 702
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 599	12 782
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	**49 876**	**57 734**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
Emprunts et dettes financières divers (5)		4 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 032	5 604
Dettes fiscales et sociales	4 954	4 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 229	1 229
Produits constatés d'avance (4)		
DETTES (IV)	**14 215**	**16 027**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	**64 090**	**73 761**

R (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			
E	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
N (2)		Ecart de réévaluation libre		
V		Réserve de réévaluation (1976)		
O (3)	Dont réserve règlementée des plus-values à long terme			
I (4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		14 215	16 027
S (5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

COMPTE DE RÉSULTAT

		Au 30/09/2016			Au 31/12/2015
		FRANCE	*EXPORTATION*	*TOTAL*	
-Ventes de marchandises					
-Production vendue	(biens)				
	(services)	25 023		25 023	33 014
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**25 023**		**25 023**	**33 014**
-Production stockée					
-Production immobilisée					
-Subventions d'exploitation					
-Reprises sur amortissements et provisions,transfert de charges (9)					665
-Autres produits (1) (11)				14	
PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	**(I)**			**25 037**	**33 679**
-Achats de marchandises					
-Variation de stock (marchandises)					
-Achats de matières premières et autres approvisionnements				75	
-Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
-Autres achats et charges externes (3) (6bis)				8 876	8 219
-Impots,taxes et versements assimilés				790	611
-Salaires et traitements				6 509	7 244
-Charges sociales (10)				591	529
-Dotations sur immobilisations	-dotations aux amortissements			483	64
	-dotations aux provisions				
sur actif circulant: dotations aux provisions					1 760
pour risques et charges: dotations aux provisions					
-Autres charges (12)				14	665
CHARGES D'EXPLOITATION (4)	**(II)**			**17 337**	**19 092**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				**7 700**	**14 587**
-Bénéfice attribué ou perte transférée	**(III)**				
-Perte supportée ou bénéfice transféré	**(IV)**				
-Produits financiers de participations (5)					
-Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
-Autres intérêts et produits assimilés (5)					
-Reprises sur provisions et transferts de charges					
-Différences positives de change					
-Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS	**(V)**				
-Dotations financières aux amortissements et provisions					
-Intérêts et charges assimilées (6)					
-Différences négatives de change					
-Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES	**(VI)**				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)					
RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)				**7 700**	**14 587**

EXCO

COMPTE DE RÉSULTAT

		Au 30/09/2016	*Au 31/12/2015*
-Produits exceptionnels sur opérations de gestion -Produits exceptionnels sur opérations en capital -Reprises sur provisions et transferts de charges			676
PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	**(VII)**		**676**
-Charges exceptionnelles sur opérations de gestion -Charges exceptionnelles sur opérations en capital -Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			301
CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	**(VIII)**		**301**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**375**
-Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**		
-Impôt sur les bénéfices	**(X)**	1 101	2 180
PRODUITS (I + III + V + VII)		**25 037**	**34 355**
CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**18 438**	**21 573**
BENEFICE OU PERTE		**6 599**	**12 782**

(1) dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) dont - produits de locations immobilières
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
(3) dont - crédit-bail mobilier
- crédit-bail immobilier
(4) dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
(5) dont produits concernant les entreprises liées
(6) dont intérets concernant les entreprises liées
(6bis) dont dons faits aux organismes d'intéret général
(9) dont transferts de charges
(10) dont cotisations personnelles de l'exploitant
(11) dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)
(13) dont primes compl.pers. facultatives obligatoires

(7) détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits

(8) détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges	Produits

ANNEXE COMPTABLE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ETAT DES STOCKS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE		NS	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 64 090.31 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 6 598.78 Euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 30/09/2016.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 27/08/2016, la société ANTENE SERVICES a procédé à une réduction de capital de 3 750 euros. Cette réduction a également généré une diminution des réserves de 10 707.50 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux règlements de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Aucune immbilisation ne figure à l'actif du bilan de la société à la date d'arrêté des comptes annuels.

Immobilisations financières

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. au 01/01/2016	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			598
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			580
	Autres immos corporelles : Matériel de transport	1 000		
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier			
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**1 000**		**1 178**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**1 000**		**1 178**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		V. brute des immos au 30/09/2016	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			598	
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.			580	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			1 000	
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.				
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**2 178**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**2 178**	

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 949	1 949	
	Autres créances clients	5 829	5 829	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	1 996	1 996	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	362	362	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 331	1 331	
	Charges constatées d'avance	1 392	1 392	
	TOTAUX	**12 859**	**12 859**	
Renvois (1)	Montant des — Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	% CA	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	% CA	Variation	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**25 023**	**100.00**	**33 014**	**100.00**	**-7 991**	**-24.20**
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	25 023	100.00	33 014	100.00	-7 991	-24.20
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
+ Autres						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**25 023**	**100.00**	**33 014**	**100.00**	**-7 991**	**-24.20**
- Matières premières	75	0.30			75	
- Sous-traitance directe						
MARGE DE PRODUCTION	**24 949**	**99.70**	**33 014**	**100.00**	**-8 065**	**-24.43**
MARGE BRUTE TOTALE	**24 949**	**99.70**	**33 014**	**100.00**	**-8 065**	**-24.43**
- Autres achats	163	0.65	132	0.40	31	23.24
- Charges externes	8 713	34.82	8 087	24.50	626	7.73
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	**16 073**	**64.23**	**24 795**	**75.10**	**-8 722**	**-35.18**
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	790	3.16	611	1.85	179	29.37
- Charges de personnel	7 100	28.38	7 773	23.54	-672	-8.65
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**8 183**	**32.70**	**16 411**	**49.71**	**-8 229**	**-50.14**
Reprises sur provisions et amortissements			665	2.02	-665	-100.00
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	14	0.05			14	
- Dotations aux amortissements et provisions	483	1.93	1 824	5.52	-1 341	-73.53
- Autres charges d'exploitation	14	0.05	665	2.02	-652	-97.95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**7 700**	**30.77**	**14 587**	**44.19**	**-6 888**	**-47.22**
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT	**7 700**	**30.77**	**14 587**	**44.19**	**-6 888**	**-47.22**
+ Produits exceptionnels			676	2.05	676	-180.42
- Charges exceptionnelles			301	0.91	-301	-100.00
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices	1 101	4.40	2 180	6.60	-1 079	-49.50
RÉSULTAT EXERCICE	**6 599**	**26.37**	**12 782**	**38.72**	**-6 183**	**-48.37**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**7 082**	**28.30**	**13 941**	**42.23**	**-6 859**	**-49.20**

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

BILAN FONCTIONNEL
(en jours de C.A. HT)

ACTIF BRUT (emplois)	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Jours CA	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Jours CA	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Jours CA
Immobilisations brutes	2 178	23.76	1 000	11.03		
Stocks						
Avances et acomptes	199	2.17	599	6.61	418	6.36
Clients	7 778	84.86	7 039	77.61	9 358	142.40
Créances,comptes de régularisation	5 081	55.43	3 609	39.80	533	8.11
Emplois en fonds de roulement	**13 057**	**142.45**	**11 248**	**124.01**	**10 310**	**156.88**
Trésorerie active	51 162	558.17	63 337	698.34	46 272	704.08
TOTAL EMPLOIS	**66 397**	**724.39**	**75 585**	**833.37**	**56 581**	**860.96**

PASSIF (ressources)	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Jours CA	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Jours CA	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Jours CA
Capitaux propres	49 876	544.14	57 734	636.56	44 952	684.01
Provisions pour risques						
Amortissements et provisions	2 307	25.17	1 824	20.11	665	10.12
Autres fonds propres						
Ressources propres	52 182	569.30	59 558	656.67	45 618	694.13
Dettes financières			4 199	46.30	4 183	63.65
Ressources permanentes	52 182	569.30	63 758	702.97	49 801	757.79
Avances et acomptes					730	11.11
Fournisseurs	8 032	87.63	5 604	61.79	1 440	21.91
Dettes fiscales et sociales	4 954	54.05	4 995	55.07	3 996	60.80
Autres dettes,comptes de régularisation	1 229	13.40	1 229	13.55	615	9.35
Ressources fonds de roulement	**14 215**	**155.08**	**11 828**	**130.41**	**6 780**	**103.17**
Concours bancaires						
TOTAL RESSOURCES	**66 397**	**724.39**	**75 585**	**833.37**	**56 581**	**860.96**

ANALYSE FONCTIONNELLE	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Jours CA	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Jours CA	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Jours CA
Ressources permanentes	52 182	569.30	63 758	702.97	49 801	757.79
Immobilisations brutes	2 178	23.76	1 000	11.03		
Fonds de roulement net global	**50 005**	**545.55**	**62 758**	**691.94**	**49 801**	**757.79**
Ressources en fonds de roulement	14 215	155.08	11 828	130.41	6 780	103.17
Emplois en fonds de roulement	13 057	142.45	11 248	124.01	10 310	156.88
Besoin en fonds de roulement	**1 157**	**12.63**	**580**	**6.39**	**-3 529**	**-53.71**
Trésorerie active	51 162	558.17	63 337	698.34	46 272	704.08
Concours bancaires						
TRESORERIE NETTE	**51 162**	**558.17**	**63 337**	**698.34**	**46 272**	**704.08**

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

TABLEAU DE FINANCEMENT

Distribution mise en paiement		***Capacité d'autofinancement***	7 082
Acquisitions éléments actif immobilisé		***Cessions ou réductions d'actif immobilisé***	
- Immobilisations incorporelles		- Immobilisations incorporelles	
- Immobilisations corporelles	1 178	- Immobilisations corporelles	
- Immobilisations financières		- Immobilisations financières	
Montant brut des charges à répartir			
		Augmentation des capitaux propres	
Réduction des capitaux propres		- Capital social ou apport net exploitant	
- Capital social ou prélèvement net exploitant	14 458	- Autres capitaux propres	
- Autres capitaux propres			
Remboursement des dettes financières		***Augmentation des dettes financières***	
- Emprunts et intérêts courus		- Emprunts et intérêts courus	
- Diminution nette compte courant à L.T.	4 199	- Apports nets en compte courant à L.T.	
Ecarts de conversion			
TOTAL EMPLOIS	19 834	***TOTAL RESSOURCES***	7 082

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT
(Ressources nettes - emplois nets)

a diminué de **12 753**

Augmentation des stocks		***Diminution des stocks***	
Augmentation des créances		***Diminution des créances***	
- Avances et acomptes versés		- Avances et acomptes versés	401
- Créances clients et comptes rattachés	739	- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances d'exploitation	141	- Autres créances d'exploitation	
- Créances diverses		- Créances diverses	
Diminution des dettes		***Augmentation des dettes***	
- Avances et acomptes reçus		- Avances et acomptes reçus	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 097
- Dettes fiscales et sociales	41	- Dettes fiscales et sociales	
- Autres dettes d'exploitation		- Autres dettes d'exploitation	
- Dettes diverses		- Dettes diverses	
TOTAL	921	***TOTAL***	1 498

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT
(Différence entre l'actif se renouvelant souvent et les dettes non financières)

a diminué de **577**

Augmentation de la trésorerie		***Diminution de la trésorerie***	12 175

VARIATION DE TRESORERIE
(= variation du fonds de roulement - variation du besoin en fonds de roulement)

a diminué de **12 175**

EXCO

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	N/N-1 (%)	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	N-1/N-2 (%)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
- Installations techniques, matériels	**544.30**				
MATERIEL INDUSTRIEL	*597.50*				
AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	*-53.20*				
- Autres immobilisations corporelles	**1 086.40**	**16.06**	**936.07**		
INSTALL.AGENC.AMENAGEMT DIVERS	*580.00*				
MATERIEL DE TRANSPORT	*1 000.00*		*1 000.00*		
AMORT.INST.AGENC.AMENAG.DIVERS	*-180.36*				
AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	*-313.24*	*-389.97*	*-63.93*		
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 630.70**	**74.21**	**936.07**		
Stocks					
- Avances et acomptes versés sur commandes	**198.63**	**-66.86**	**599.28**	**43.30**	**418.20**
FRS - ACOMPTES VERSES	*198.63*	*-66.86*	*599.28*	*43.30*	*418.20*
Créances					
- Clients	5 828.90	14.52	5 089.79	-41.20	8 656.39
- Clients douteux, litigieux	**1 949.22**		**1 949.22**	**177.67**	**701.99**
Clients Douteux à 5.5%				*-100.00*	*701.99*
CLIENTS DOUTEUX 7 %	*711.36*		*711.36*		
CLIENTS DOUTEUX 10%	*840.83*		*840.83*		
CLIENTS DOUTEUX 20%	*397.03*		*397.03*		
- Provisions pour dépréciations des clients	-1 760.07		-1 760.07	-164.52	-665.39
- Autres	**3 689.09**	**59.91**	**2 306.91**	**332.65**	**533.20**
ORANGE	*1 330.69*				
PERSONNEL-AVANCES & ACOMPTES				*-100.00*	*212.97*
TVA DEDUCTIBLE SUR IMMO.	*235.50*				
TVA DEDUCTIBLE 19.6%				*-100.00*	*46.65*
TVA DEDUCT PREST.SERV. 20 %	*159.90*				
TVA DEDUTCTIBLE 5.5%				*-100.00*	*21.59*
TVA DEDUCTIBLE 7 %				*-100.00*	*4.19*
CREDIT DE TVA A REPORTER	*411.00*				
TVA A REGULARISER		*-100.00*	*1 939.08*		
TCA SUR FACTURES NON PARVENUES	*1 190.00*	*223.52*	*367.83*	*48.44*	*247.80*
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	*362.00*				
- Disponibilités	**51 162.28**	**-19.22**	**63 337.47**	**36.88**	**46 271.50**
VALEURS A L'ENCAISSEMENT				*-100.00*	*2 180.00*
SOCIETE GENERALE	*33 276.34*	*127.13*	*14 650.65*	*133.98*	*6 261.56*
CREDIT LYONNAIS	*17 876.61*	*-63.28*	*48 686.82*	*28.70*	*37 829.94*
CAISSE	*9.33*				
- Charges constatées d'avance	**1 391.56**	**6.84**	**1 302.53**		
CHARGES CONSTATEES AVANCES	*1 391.56*	*6.84*	*1 302.53*		
ACTIF CIRCULANT	**62 459.61**	**-14.23**	**72 825.13**	**30.24**	**55 915.89**

EXCO

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	N/N-1 (%)	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	N-1/N-2 (%)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
TOTAL ACTIF	**64 090.31**	**-13.11**	**73 761.20**	**31.91**	**55 915.89**

30/09/2016 SARL ANTENE SERVICES

EXCO

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	N/N-1 (%)	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	N-1/N-2 (%)	Du 01/01/2014 au 31/12/2014
- Capital	**3 750.00**	**-50.00**	**7 500.00**		**7 500.00**
CAPITAL	*3 750.00*	*-50.00*	*7 500.00*		*7 500.00*
Réserves					
- Réserve légale	**750.00**		**750.00**		**750.00**
RESERVE LEGALE	*750.00*		*750.00*		*750.00*
- Autres réserves	**38 776.80**	**5.65**	**36 702.28**	**15.29**	**31 833.77**
AUTRE RESERVE	*38 776.80*	*5.65*	*36 702.28*	*15.29*	*31 833.77*
- Résultat de l'exercice	6 598.78	-48.37	12 782.02	162.54	4 868.51
SITUATION NETTE	**49 875.58**	**-13.61**	**57 734.30**	**28.43**	**44 952.28**
CAPITAUX PROPRES	**49 875.58**	**-13.61**	**57 734.30**	**28.43**	**44 952.28**
PROVISIONS					
Dettes					
- Emprunts et dettes financières diverses		**-100.00**	**4 199.22**	**0.38**	**4 183.32**
C.C. P. COMTE		*-100.00*	*4 199.22*	*0.38*	*4 183.32*
- Avances et acptes recus sur commandes				**-100.00**	**730.00**
AVANCES & ACOMPTES				*-100.00*	*730.00*
- Fournisseurs	892.06	-5.51	944.11		
- Fournisseurs, factures non parvenues	7 140.00	53.22	4 660.00	223.61	1 440.00
- Dettes fiscales et sociales	**4 954.10**	**-0.82**	**4 995.00**	**25.01**	**3 995.56**
DA COSTA ALVES Catarina	*236.30*	*17.61*	*200.91*		
CANET Sylvie	*92.10*	*-45.00*	*167.44*		
DA GAMA Lucie	*20.93*	*-50.00*	*41.86*		
LAMATA Laetitia	*151.91*				
KOPETZKI Valérie	*160.36*				
ROMAIN Cynthia	*98.76*				
LASMARRIGUES Maud	*33.74*				
SALAIRES CENTRALISES		*-100.00*	*66.98*	*-87.34*	*529.05*
NET A PAYER SALARIES PARTIS	*261.48*		*261.48*	*-67.67*	*808.71*
URSSAF	*636.00*	*58.79*	*400.54*	*-12.93*	*460.00*
IRCEM	*588.82*	*252.61*	*166.99*	*-3.79*	*173.56*
AG2R	*35.52*	*48.25*	*23.96*	*-5.15*	*25.26*
IMPOT SOCIETE	*1 101.00*	*-37.19*	*1 753.00*	*467.31*	*309.00*
TVA A PAYER		*-100.00*	*986.00*		*81.00*
TVA DEDUCTIBLE 20%				*-100.00*	*118.66*
TVA COLLECTEE 5.5%				*-100.00*	*44.52*
TVA COLLECTEE 7%	*46.25*		*46.25*	*-45.10*	*84.25*
TVA COLLECTEE A 10%	*587.64*	*80.39*	*325.76*	*-33.10*	*486.92*
TVA COLLECTEE A 20%	*448.40*	*-2.18*	*458.40*	*47.84*	*310.07*
TVA A REGULARISER				*-100.00*	*294.33*
ETAT-CHARGES A PAYER	*454.89*	*376.67*	*95.43*	*-64.69*	*270.23*
- Autres dettes	**1 228.57**		**1 228.57**	**99.86**	**614.73**
CREDITEURS DIVERS	*1 228.57*		*1 228.57*	*99.86*	*614.73*
DETTES	**14 214.73**	**-11.31**	**16 026.90**	**46.18**	**10 963.61**
TOTAL PASSIF	**64 090.31**	**-13.11**	**73 761.20**	**31.91**	**55 915.89**

EXCO

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Variations	
			En valeur	En %
- Ventes de biens et services	**25 023.19**	**33 013.98**	**-7 990.79**	**-24.20**
PRESTATION SERVICES 20%	*4 315.13*	*6 196.60*	*-1 881.47*	*-30.36*
MENAGE - REPASSAGE	*11 757.20*	*14 137.27*	*-2 380.07*	*-16.84*
VITRES	*6 985.22*	*8 044.23*	*-1 059.01*	*-13.16*
REMISES EN ETAT	*1 965.64*	*4 345.28*	*-2 379.64*	*-54.76*
JARDINAGE		*290.60*	*-290.60*	*-100.00*
CHIFFRE D'AFFAIRES	**25 023.19**	**33 013.98**	**-7 990.79**	**-24.20**
- Reprises sur provisions et amortissements		**665.39**	**-665.39**	**-100.00**
REPRISE PROV.DEPRECIAT° CLTS		*665.39*	*-665.39*	*-100.00*
- Autres produits	**13.68**		**13.68**	
PRODUITS DE GERTION COURANTE	*13.68*		*13.68*	
PRODUITS D'EXPLOITATION	**25 036.87**	**33 679.37**	**-8 642.50**	**-25.66**
- Matières premières et autres approvisionnements	**74.57**		**74.57**	
FOURNITURES POUR CHANTIER	*74.57*		*74.57*	
- Autres achats et charges externes	**8 875.59**	**8 219.37**	**656.22**	**7.98**
CARBURANT	*162.61*	*131.95*	*30.66*	*23.24*
SOUS TRAITANCE	*450.00*	*600.00*	*-150.00*	*-25.00*
LOCATIONS DIVERSES	*152.07*		*152.07*	
ENTRETIEN VEHICULES	*1 676.99*		*1 676.99*	
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	*93.42*		*93.42*	
ASSURANCES	*1 158.63*	*1 090.58*	*68.05*	*6.24*
DOCUMENTATION	*64.72*		*64.72*	
FRAIS TICKET CESU		*41.56*	*-41.56*	*-100.00*
HONORAIRES	*890.00*	*765.00*	*125.00*	*16.34*
FRAIS D'ACTES	*107.20*	*48.78*	*58.42*	*119.76*
PUBLICTE	*1 869.34*	*2 324.00*	*-454.66*	*-19.56*
FRAIS DE DEPLACEMENT	*1 800.00*	*2 514.30*	*-714.30*	*-28.41*
TELEPHONE	*340.61*	*511.53*	*-170.92*	*-33.41*
FRAIS BANCAIRES	*110.00*	*191.67*	*-81.67*	*-42.61*
- Impôts, taxes et versements assimilés	**790.05**	**610.67**	**179.38**	**29.37**
TAXE APPRENTISSAGE	*41.07*	*48.37*	*-7.30*	*-15.09*
TAXE FORMATION CONTINUE	*33.22*	*4.80*	*28.42*	*592.08*
CFE - CVAE	*293.00*	*391.00*	*-98.00*	*-25.06*
AUTRES DROITS (admin.impôts)	*422.76*	*166.50*	*256.26*	*153.91*
- Salaires et traitements	**6 509.20**	**7 243.73**	**-734.53**	**-10.14**
REMUNERATIONS BRUTES	*6 509.20*	*7 123.01*	*-613.81*	*-8.62*
INDEMNITES LICENCIEMENT		*120.72*	*-120.72*	*-100.00*
- Charges sociales	**591.19**	**528.90**	**62.29**	**11.78**
URSSAF	*554.29*	*489.39*	*64.90*	*13.26*
IRCEM	*353.31*	*416.63*	*-63.32*	*-15.20*
AG2R	*45.59*	*49.88*	*-4.29*	*-8.60*
CI COMPETITIVITE EMPLOI	*-362.00*	*-427.00*	*65.00*	*15.22*
- Dotations aux amortissements	**482.87**	**63.93**	**418.94**	**655.31**
DOT.AMORT.IMMOB.CORPORELLES	*482.87*	*63.93*	*418.94*	*655.31*
- Dotations aux dépréciations sur actif circulant		**1 760.07**	**-1 760.07**	**-100.00**
DOTATIONS S/ CLIENTS DTX		*1 760.07*	*-1 760.07*	*-100.00*

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/2016 au 30/09/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	Variations	
			En valeur	En %
- Autres charges d'exploitation	**13.62**	**665.39**	**-651.77**	**-97.95**
PERTES S/ CREANCES IRR		*665.39*	*-665.39*	*-100.00*
CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	*13.62*		*13.62*	
CHARGES D'EXPLOITATION	**17 337.09**	**19 092.06**	**-1 754.97**	**-9.19**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**7 699.78**	**14 587.31**	**-6 887.53**	**-47.22**
PRODUITS FINANCIERS				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT	**7 699.78**	**14 587.31**	**-6 887.53**	**-47.22**
- Produits exceptionnels sur opérations en capital		**676.05**	**-676.05**	**-100.00**
Ecart de règlement Crédit		*676.05*	*-676.05*	*-100.00*
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**676.05**	**-676.05**	**-100.00**
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		**301.34**	**-301.34**	**-100.00**
Ecart de règlement Débit		*301.34*	*-301.34*	*-100.00*
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**301.34**	**-301.34**	**-100.00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		**374.71**	**-374.71**	**-100.00**
- Impôt sur les bénéfices	**1 101.00**	**2 180.00**	**-1 079.00**	**-49.50**
IMPOT S/ BENEFICES	*1 101.00*	*2 180.00*	*-1 079.00*	*-49.50*
TOTAL DES PRODUITS	**25 036.87**	**34 355.42**	**-9 318.55**	**-27.12**
TOTAL DES CHARGES	**18 438.09**	**21 573.40**	**-3 135.31**	**-14.53**
BÉNÉFICE OU PERTE	**Bénéfice 6 598.78**	**Bénéfice 12 782.02**	**-6 183.24**	**-48.37**

cerfa

N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2016

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/16	et clos le	30/09/16	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ANTENE SERVICES 22, Avenue Joliot Curie 64140 LONS SIRET 4 9 1 8 1 8 4 7 2 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Aide à domicile — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 15% : 7 338 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 % | Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐ | Jeunes entreprises innovantes ☐ | Zone franche urbaine ☐ | Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ | Autres dispositifs ☐ | Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* ☐ | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X* ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST EXCO F.S.O. Zone Actiparc Nord Ouest - Bât A Rue du Pressoir 64141 BILLERE CEDEX Zone Actiparc Nord Ouest - Bât A Rue du Pressoir *Tél :* 0559274157 CS 70806 64141 BILLERE CEDEX Tél. : 05 59 27 41 57 - Fax : 05 59 82 88 29 Siret 540 800 406 00683 - APE : 6290 Z	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du collaborateur conventionné : *N° d'agrément du CGA*	**Identité du déclarant :** Date : 27/12/16 Lieu : LONS Qualité et nom du signataire : GERANT ZAPPINO José Signature
Tél :	

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2016

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	2	3	4	5	6	7	8
ZAPPINO José 4, Impasse de la Hourquie 64230 LESCAR CO GERANT	50						

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

cerfa N° 10937*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 9
Adresse de l'entreprise : 22, Avenue Joliot Curie 64140 LONS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 1 8 1 8 4 7 2 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	598	AS 53	544
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 580	AU 494	1 086
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	2 178	BK 547	1 631
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	199	BW	199
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 778	BY 1 760	6 018
	Autres créances (3)	BZ	3 689	CA	3 689
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	51 162	CG	51 162
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 392	CI	1 392
	TOTAL (III)	CJ	64 220	CK 1 760	62 460
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	66 397	1A 2 307	64 090

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	3 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	38 777
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 599
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	49 876
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 032
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 954
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 229
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	14 215
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	64 090

RENVOIS.			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 215
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*20 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts). — DGFiP N° 2052 - SD 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG	25 023	FH		FI	25 023	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	25 023	FK		FL	25 023	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	14	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 037	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	75	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 876	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	790	
	Salaires et traitements *					FY	6 509	
	Charges sociales (10)					FZ	591	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements *					GA	483	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	17 337	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 700	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 700	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*18

DGFiP N° 2053 - SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	1 101
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	25 037
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 438
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	6 599

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10169*20
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE À L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants] L9		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants] M1		KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des contructions * — [Dont Composants] M2		KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants] M3		KS	KT	KU 598
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX 580
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY 1 000	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN 1 000	LO	LP 1 178
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG 1 000	ØH	ØJ 1 178

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 598	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst, gales., agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 580	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 1 000	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH 2 178	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL 2 178	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10171*15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2016

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10172*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2016

Désignation de l' entreprise SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	53	QB		QC	53
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	180	QF		QG	180
	Matériel de transport	QH	64	QI	249	QJ		QK	313
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	64	QV	483	QW		QX	547
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	64	ØP	483	ØQ		ØR	547

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10943*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 - SD 2016

Désignation de l' entreprise SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6H		
	- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	1 760	6U		6V		6W	1 760	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	1 760	TY		TZ		UA	1 760	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 760	UB		UC		UD	1 760	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10950*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 949		1 949			
	Autres créances clients	UX	5 829		5 829			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 996		1 996			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	362		362			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 331		1 331			
Charges constatées d'avance		VS	1 392		1 392			
	TOTAUX	VT	12 859	VU	12 859	VV		
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 032	8 032		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 056	1 056		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 260	1 260		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 101	1 101		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 082	1 082		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	455	455		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 229	1 229		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	14 215	VZ 14 215		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10951*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058 - A - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SARL ANTENE SERVICES | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 30/09/16

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 6 599

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*		à réintégrer :	WB / WC
{ de son conjoint							
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7 : 1 101
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
{ - imposées aux taux à 0 %		ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme		WN
{ - Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)		XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU		WQ
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C) SX		
Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3
TOTAL I		WR : 7 700

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l' impôt sur le revenu)	WV
- imposées au taux de 0 %	WH
- imposées au taux de 19 %	WP
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %	I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts ; (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA

Mesures d' incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY
Majoration d'amortissement*								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 *sexies* A)	L5	XF
Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art 44 *quindecies*)				PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9						Créance dégagée par le report en arrière de déficit ZI		XG : 362
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II — XH : 362

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	7 338
{ déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *	XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	7 338

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10952*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10953*18 (11)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2016

Désignation de l'entreprise SARL ANTENE SERVICES — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
				{ - Autres réserves	ZD	12 782
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	12 782		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	12 782		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	12 782

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		) YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	450
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		) XQ	152
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	997
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		) ST	7 276
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	8 876
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		) 9Z	790
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	790
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 948
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 314
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *			ØB	7 124
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : | | 5 | handicapés) :	0	YP	1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10179*20

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2059 - A - SD 2016

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES**

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10954*18 (13)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10955*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou 16 % ● .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ● *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ● *.	

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16.5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦ = ②+③+④ -⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10182*21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ANTENE SERVICES — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11624*16 Formulaire obligatoire (17)

cerfa (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2016

1/1 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET 49181847200012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ANTENE SERVICES

ADRESSE (voie) 22, Avenue Joliot Curie

CODE POSTAL 64140 VILLE LONS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique ZAPPINO | Prénom(s) José

Nom marital | % de détention 50.0000 | Nb de parts ou actions 50.00

Naissance : Date 16/03/1952 | N° Département 99 | Commune SAN SEBASTIAN | Pays Espagne

Adresse : N° 4 | Voie , Impasse de la Hourquie

Code Postal 64230 | Commune LESCAR | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11625*16 — DGFiP N° 2059-G-SD 2016

cerfa Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) (18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET : 49181847200012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ANTENE SERVICES

ADRESSE (voie) 22, Avenue Joliot Curie

CODE POSTAL 64140 VILLE LONS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

1ER EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ANTENE SERVICES
Numéro de siret 49181847200012

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	**N° de SIRET du principal établissement**	**Code APE**
	49181847200012	8810A
SARL ANTENE SERVICES 22, Avenue Joliot Curie 64140 LONS	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

	I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE	€
	A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	7 338
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
	B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

	II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	28 590
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	7 338
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	7 338
l	**III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.
(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ANTENE SERVICES
Numéro siret 49181847200012

Exercice du 01/01/2016 au 30/09/2016

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES (ligne WQ)	
TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES (ligne XG)	
PROV CICE 2016	362
TOTAL	362

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ANTENE SERVICES
Numéro de siret 49181847200012

Exercice du 01/01/2016 au 30/09/2016

SERVICE IMPOTS ENTREPRISES PAU NORD

29 Rue de Monpezat BP 1603

64016 PAU CEDEX

SUIVI DES OPTIONS

Madame, Monsieur l'Inspecteur,

Les nouvelles règles comptables applicables en matière de définition, de valorisation et de dépréciation des actifs s'appliquent de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 (CRC, règlements 2002-10 et 2004-6).

Par la présente, je vous informe que je formule les options suivantes

* Application de la mesure simplifiée de reclassement des valeurs nettes comptables selon la méthode prospective.
* Option pour le maintien de l'amortissement sur les durées d'usages fiscales pour les biens non décomposables.
* Option pour l'incorporation des coûts d'emprunts à la valeur d'inscription des actifs : entité non concernée.
* Option pour l'incorporation au coût d'acquisition des droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs (incorporels ou corporels) : entité non concernée.
* Option pour l'incorporation au coût d'acquisition des droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers : entité non concernée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments distingués.

A LONS
Le 27/12/2016

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

EXCO

SOMMAIRE

Compte rendu de mission	**1**
Bilan	**2**
Compte de résultat	**4**
Annexe	**6**
Eléments de gestion	**11**
Détail du bilan	**14**
Détail du compte de résultat	**17**
Etats fiscaux	**19**

SARL ANTENE SERVICES

COMPTES ANNUELS

au

30/09/2016

EXCO

COMPTE RENDU DE MISSION

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL ANTENE SERVICES

pour l'exercice du **01/01/2016** *au* **30/09/2016** *, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.*

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice ci-joints sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document et se caractérisent par les données suivantes :

- TOTAL DU BILAN :	**64 090.31**	**€**
- CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. :	**25 023.19**	**€**
- RESULTAT DE L'EXERCICE :	**6 598.78**	**€**

Fait à **Billère**

le **27/12/2016**

Le Membre de l'Ordre

Cédric Saint-Guily

ANTENE SERVICES
SARLU au capital de 3.750 €
22 avenue Joliot Curie 64140 LONS
RCS PAU 491 818 472

RAPPORT DE GESTION
de la gérance sur les comptes au 30/09/2016
le 30 mars 2017

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/2016, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous avons modifié la date de clôture de notre exercice social ; ainsi les comptes qui vous sont présentés sont établis sur une période de 9 mois.
De plus, M. José ZAPPINO est devenu associé unique et seul gérant de la société au cours de cet exercice.
Ainsi, bien que nous vous présentions les comptes arrêtés en septembre 2016, seul M. José ZAPPINO les approuvera.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et les méthodes préconisées par la loi.

Au cours de l'exercice clos le 30-09-2016 (9 mois), comparé à l'exercice précédent au 31/12/2015 (12 mois):

- le chiffre d'affaires net HT s'est élevé à 25.023 € (9 mois) contre 33.014 € en 2015.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 6.509 € contre 7.244 € en 2015, et les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 591 € contre 529 € l'année précédente.
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 17.337 € contre 19.092 € pour l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation atteint 7.700 €, alors qu'il représentait 14.587 € pour les 12 mois de 2015.
- Le bénéfice ressort pour l'exercice à 6.599 €, il était de 12.782 € en 2015, après prise en compte de l'IS pour 1.101 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6.599 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice ainsi :

- au compte "autres réserves" : 6.599 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des exercices précédents.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 du code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du code de commerce n'a été conclue au cours de cet exercice.

REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous précisons que la gérance n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice écoulé. Elle sera remboursée de ses frais professionnels éventuels sur justificatifs.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

ANTENE SERVICES
SARLU au capital de 3750 €
22 avenue Joliot Curie 64140 LONS
RCS PAU 491 818 472

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente mars à vingt heures, Monsieur José ZAPPINO, demeurant 4 Impasse de la Hourquie 64230 LESCAR, associé unique et gérant de la SARLU ANTENE SERVICES a pris les décisions suivantes relatives à l'approbation des comptes clos au 30/09/2016 et à l'affectation du résultat.

L'ordre du jour est le suivant:

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30/09/2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30/09/2016.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.599 €, en totalité au compte "autres réserves ».

Conformément à la loi, il constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de ce type n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune rémunération n'a été servie à la gérance pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes pour procéder au dépôt des comptes annuels auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de PAU.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant associé unique et sera porté au registre de ses délibérations.

ANTENE SERVICES
SARL au capital de 7500 €
22 avenue Joliot Curie 64140 LONS
RCS PAU 491 818 472

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 24 mars 2016

Conformément à l'article L 223-19 du code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, au cours de l'année 2015, ou poursuivies durant cette année.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article, n'a été conclue pour l'exercice écoulé.

La Gérance